



Rosny-sous-Bois, le 25 mai 2021

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 22 MAI 2021

SALLE DES FETES A 10 H

SANS LA PRESENCE DU PUBLIC

RETRANSMISSION EN DIRECT SUR LA PAGE FACEBOOK (Rosny-sous-Bois Officiel)

L'an deux mille vingt et un, le samedi 22 mai, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 14 mai 2021 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

MME AWAD, M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, M. LE FLOCH, MME REGNAULD, M. BAKIR, M. MESA GIRALDO, MME ELICE, M. RICCARDI, M. CHAMBORAIRE Adjoints – MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, MME CHAJID, MME LEFELLE, M. ANSARY, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, MME DA COSTA, MME SEBAN, MME THIBAUT, MME ZERROUR, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : MME VAVASSORI à M. BAKIR - M. CAREL à M. RICCARDI - MME PROVOST à M. MANGON - MME SMADJA à M. FAUCONNET - MME ROUSSEL à MME REGNAULD - M. DO ESPIRITO SANTO à MME ELICE - MME CARBONELL à M. LE FLOCH - M. CIANI à M. MESA - M. PERNES à MME BAUBRY - M. CAPILLON à M. ITZKOVITCH - M. POINSIGNON à MME DA COSTA - MME BONNER à MME THIBAUT

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie AWAD

✚ **ADOPTE** le *procès-verbal de la séance du Conseil municipal du samedi 6 mars 2021.*

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

1. APPROUVE le renouvellement des membres du collège « élus » et du collège « habitants, personnalités et acteurs du territoire » du Conseil local du développement durable. DESIGNER les membres du collège « élus » comme suit :

- **Christophe PERNES (représentant de Monsieur le Maire)**
- **Danièle MAILLOT**
- **Stéphanie BAUBRY**
- **Fabrice CAVANNA**

- **Eric BEAL**
- **Claude CAPILLON**

Adopté à l'unanimité

2. APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association des Maires de France (AMF93) – département de la Seine-Saint-Denis et AUTORISE le versement de la cotisation.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

3. APPROUVE les tarifs communaux des activités municipales pour l'année 2021-2022.

Adopté par 30 voix pour, 6 abstentions (URAM) et 7 votes contre (R.E.S.)

4. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée à hauteur de 100 % par la Ville de Rosny-sous-Bois à SEQUENS Société anonyme d'habitations à loyer modéré pour le financement d'un prêt d'un montant de 7 052 590 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et Consignations dans le cadre d'un programme d'acquisition en VEFA de 43 logements situés au 4 rue Arnaud Beltrame à Rosny-sous-Bois et en contrepartie de l'attribution d'un contingent de 8 logements au profit de la Ville. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

5. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée à hauteur de 100 % par la Ville de Rosny-sous-Bois à CDC HABITAT SOCIAL Groupement d'intérêt économique sans capital pour le financement d'un prêt d'un montant de 844 850 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et Consignations dans le cadre d'un programme d'acquisition en VEFA de 9 logements sociaux situés au 107 avenue Jean Jaurès à Rosny-sous-Bois et en contrepartie de l'attribution d'un contingent de 2 logements au profit de la Ville. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

6. **APPROUVE** la convention entre les Villes de Rosny-sous-Bois et de Neuilly-Plaisance relative au remboursement des frais engagés par la Ville de Neuilly-Plaisance dans le cadre d'une publication effectuée dans le Parisien pour le compte de 8 communes de Seine-Saint-Denis. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

BATIMENTS

7. **APPROUVE** la convention transactionnelle entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la société RUBNER portant sur les lots 4 et 5 du marché de construction d'une éco-école maternelle de 8 classes pour le groupe scolaire des Boutours. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

EDUCATION

8. **APPROUVE** la modification de l'offre périscolaire soir en élémentaire et la mise en place de réservations pour l'ensemble des activités péri et extra-scolaires. **APPROUVE** le règlement fixant les nouvelles modalités de réservation et d'organisation des temps péri et extra-scolaires.

Adopté par 36 voix pour et 7 votes contre (R.E.S.)

MAISON DES ASSOCIATIONS

9. **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations suivantes - exercice 2021 :

- **ALTM – Agence Lyon Tranquillité Médiation : 4 375 €**

Adopté à l'unanimité

- **Jeux Créativité Partage : 4 000 €**

Adopté à l'unanimité

- **Les Azimutés : 500 €**

Adopté à l'unanimité

- **Rosny Futsal Club : 1 000 €**

Adopté à l'unanimité

- Noble Art : 5 000 €

Adopté à l'unanimité

- SOR – Section Escrime : 2 500 €

Adopté à l'unanimité

- Exprime-toi : 1 000 €

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

10. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et afin de procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours et recrutements.

Adopté par 36 voix pour et 7 votes contre (R.E.S)

11. APPROUVE l'ouverture à la voie contractuelle de divers postes de catégories A, B et C.

Adopté par 36 voix pour et 7 votes contre (R.E.S.)

12. APPROUVE la mise à jour des remboursements des frais de repas dans le cadre de déplacements temporaires, mission ou départ en formation, pour la Ville et le C.C.A.S.

Adopté à l'unanimité

URBANISME / FONCIER

13. APPROUVE la modification des statuts de la société d'économie mixte de Rosny-sous-Bois (SEMRO) relatif au changement de domiciliation.

Adopté par 36 voix pour
Le groupe R.E.S. n'a pas pris part au vote

14. APPROUVE la conclusion d'une convention relative à l'apurement de la dette de l'association « Mission locale Marne aux Bois » au titre de la convention de mise à disposition de bureaux sis 3 rue de Rome et des arriérés 2016-2018 ainsi que de l'année 2020. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit document.

Adopté à l'unanimité

CULTUREL

15. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville à l'association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs (ANEAT). **AUTORISE** le versement de la cotisation.

Adopté à l'unanimité

16. **APPROUVE** l'adhésion de la Ville à l'association Réseau national des arts hybrides et cultures numériques (HACNUM). **AUTORISE** le versement de la cotisation.

Adopté à l'unanimité

ACTIONS SOCIALES

17. **APPROUVE** la convention de délégation entre la Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Rosny-sous-Bois, pour l'organisation des séances publiques de vaccination au Centre Médico-Social Paul SCHMIERER. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

18. **APPROUVE** la mise en place de nouvelles modalités pour le paiement des prothèses dentaires à la régie de recettes du Centre Médico-Social Paul SCHMIERER.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

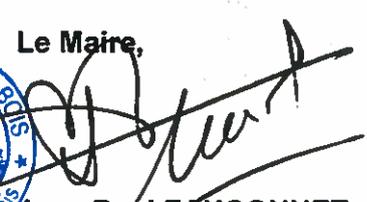
19. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Prise d'acte

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 12h48.

Affiché le 27 MAI 2021

Le Maire,



 Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

* R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)

